

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 5 JUILLET 2018

JCT/IC/NL – N° CCAS_2018DL029

Date de convocation : 25 juin 2018

Affichage du compte-rendu : 12 juillet 2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

OBJET : COMPTE RENDU DE DELEGATION

L'an deux mille dix huit, le cinq juillet à 18:00 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lachenal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Florent RIVOIRE, Souade KACI, Monique SAINT LOUP, Muriel PETIT, Gilles BARRET, Jeanine BOICHON

Excusés / pouvoirs : Martine BONNAUD (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP), Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Florent RIVOIRE), Joseph RIVOIRE (donne pouvoir à Gilles BARRET)

Excusés / absents : Danièle POTIRON, Roger VINCENT, Annie BERTON

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

Monsieur le président prie de bien vouloir **NOTER** comme suit, les décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée :

Date	Objet	Partie intéressée	Montant
Du 31/05/2018 au 15/06/2018	Aide sociale légale : 1 dossier d'aide sociale pour l'hébergement de personnes âgées		
	Dossier d'obligation alimentaire : 1 dossier		
	Dossier RSA : 0 dossier		
	CMU/ACS : 1 dossier CMUC + 0 dossier ACS		
	Aide Médicale d'État : 1 dossier		
	Domiciliation : 1 nouvelle		

	demandes + 1 renouvellement		
29/03/2018 20/2018	Conclusion d'une convention pour la mise en place d'une animation qui présentera le 2 juillet 2018 les animaux de la ferme aux enfants des EAJS et des RAM.	Mini ferme itinérante « La Fermeuuh Buissonnière » 121 lieu-dit le Trimollin 69700 SAINT ANDEOL LE CHATEAU	494,00 € TTC (D)
06/04/2018 22/2018	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisés (CAP) soit 91 tickets à 5 euros, pour la période du 1 ^{er} au 31 mars 2018.		455,00 € TTC (D)
02/05/2018 24/2018	Conclusion d'un contrat de location d'un château gonflable du 30 juin au 3 juillet 2018 pour l'EAJE « L'île aux enfants ».		785,00 € TTC (D)
04/05/2018 25/2018	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisés (CAP) soit 157 tickets à 5 euros, pour la période du 1 ^{er} au 30 avril 2018.		785,00 € TTC (D)
04/05/2018 26/2018	Attribution d'une aide au transport à une famille en difficulté sous forme de prise en charge d'un abonnement TCL au tarif réduit et de l'achat d'une carte TCL émis dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 2018.		23,20 € TTC (D)
17/05/2018 27/2018	Conclusion d'une convention de formation « Alimentation et troubles alimentaires » au bénéfice des assistants maternels.	NACARAT Madame Youma DA SILVA 18 place Fourneyron 42000 SAINT ETIENNE	2 100,00 € TTC (D)
24/05/2018 28/2018	Conclusion d'une convention de formation permettant aux agents du CCAS de disposer de bases leur permettant d'accompagner les publics dans leurs démarches.		583,86 € TTC (D)

<p>29/05/2018 29/2018</p>	<p>Conclusion d'un marché pour une durée d'un an reconductible 3 fois, pour procéder à l'achat de denrées alimentaires pour la crèche l'Île aux enfants :</p> <p>Lot n° 1 : Épicerie</p> <p>Lot n° 2 : Produits frais et surgelés</p> <p>Lot n° 3 : Viandes de boucherie</p> <p>Lot n° 4 : Fruits et légumes frais</p>	<p>Nature à table 28 chemin des Charassis 26600 PONT DE L'ISERE</p> <p>BRAKE 520 route de Pringy BP 8 Argonay 74371 PRINGY cedex</p> <p>BOISSY 32 avenue Lacassagne 69003 LYON</p> <p>CLEDOR PRIMEURS SERVICES 71 rue Marcel Mérieux 69960 CORBAS</p>	<p>attributaire conclu à bond e commande avec les minima et maxima annuels suivants :</p> <p>1 500,00 € HT 4 500,00 € HT</p> <p>7 000,00 € HT 13 000,00 € HT</p> <p>7 000,00 € HT 13 000,00 € HT</p> <p>5 000,00 € HT 12 000,00 € HT</p> <p>(D)</p>
<p>04/06/2018 30/2018</p>	<p>Conclusion d'une avenant n° 1 au marché public Denrées alimentaires lot n° 2 Produits frais et surgelés, actant le transfert de la société BRAKE France à la société SYSCO.</p>	<p>Société SYSCO France 520 route de Pringy BP 8 Argonay 74371 PRINGY cedex</p>	<p>---</p>

(D) dépenses

(R) recettes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait à CORBAS, les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Claude TALBOT.